COMITE DIRECTEUR
Mardi 23 Mai 2023- 17h30 (visioconférence)

Procès-verbal

Présidence : Alain DOUCET

Membres élus présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Alain AZPIROZ, Evelyne BARTHES Annette BERBOUS, René BES, Annie BOURDALLE, Francis CAZENEUVE, Didier CEYSSON, Daniel COLLET, Pierre CROS, , Jean-Louis DAVID, Frédérick DEDIEU, Daniel FABRE, Gérard FOURQUET, Pierre JEAN MARIE, Antoine MARTINEZ, Matthieu MONCHAUX, Jean-Marc MOREAU, Jean Yves MOURET, Laetitia PACHOUD, Alain PALAUSSE Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Bernard PUJOL Alain REY, Max SANTA, Rolland SORMANI, Claude SOUTADE, Jean Claude TARDIEU, Gérard TUGAS, Bernard VAUR, Jacques ZOCCHETTO.

Membres élus excusés : Jocelyn BROUSSE, Benoît CASTANEDO, Julie CUMINETTI, Christophe GIL, Françoise JAMMES, Jean Claude LEGENDRE, André LEYMAT, Alain MACCHION, Laurent MARTINIE, Stéphane PINASSEAU, Ghislaine ROSSIGNOL, Michel RUAMPS, Michel VIGIER, Thierry VIGNOBOUL, Bernard VIVIES.

Assistent : Laure BENJAMOILE, Romain BLATTES, Pierre CIBOT, Jean-Louis CUNG, Eric DORIA, Rémi JANOTTO, André LAUR, Coralie PAPAILHAU, Eric PLANES, Mathieu ROLLIN, Laurent SOLA, Pascal VIEULES.

Ouverture de la séance à 17h30

Communication

Finales Féminines à Pamiers, parfaite organisation belle réussite, remerciements à Dorothée Perez et Michèle André.
Conférence de Presse sur l'Arbitrage de la Coupe de du Monde animée par Joel JUTGE à Rocamadour, Pierre Cros représentera la Ligue.
J-100 Coupe du Monde à Paris, Dorothée PEREZ représentera la Ligue.
Opération du Stade Vers l'Emploi
Rencontre avec la Mairie de Narbonne ce vendredi pour finaliser la convention de mise à disposition d'un local pour la commission des litiges
Antoine MARTINEZ communique les informations fédérales et des élections.
Pierre CIBOT (place finale Pro D2) fait part que le Stade Toulousain par l'intermédiaire de son directeur, propose une opération envers les EDR avec une offre commerciale pour acheter des billets à 5euros.L'information sera diffusée aux clubs.

Validation procès-verbal

Jean-Yves MOURET soumet à l'approbation du Comité Directeur le procès-verbal de la séance du 26 avril 2023.
Le Comité Directeur approuve le procès-verbal à l'unanimité.

Arbitrage

Eric DORIA tient à remercier l'ensemble des membres du Comité Directeur pour le soutien et les témoignages apportés suite au décès de Charles BONFANTI.
La Fondation FERRASSE accompagnera la famille avec une aide financière.

Sélection de 2 arbitres occitans (Mathieu RAYNAL et Pierre BROUSSET) pour la Coupe du Monde en France.

Suite au Séminaire de Vannes, une proposition de la DTA va être faite à la DNA dans les modifications réglementaires qui concernent la charte de l'Arbitrage, pour un arrêté des comptes le 01/12 au lieu du 15/01.
Modifications demandées également sur la prise en compte des forfaits clubs impactant les désignations des officiels entre le vendredi 18h et le dimanche 15h.

Eric DORIA souligne les dérives sur les rencontres amicales (purges de sanctions disciplinaires).

Prise de fonction de David ROSICH le 19 juin.

Assemblée Générale

Pierre CIBOT donne les informations concernant les assemblées générales du 24 juin prochain à Albi.

L'appel à candidature pour la complétude du conseil d'administration des postes féminins, partira le 24 mai par mail aux clubs et publication sur le site officiel de la Ligue.
Conformément aux statuts pour cette assemblée élective, il faut désigner une commission de surveillance des opérations électorales (MM. IGLESIS, SABOUNJI, LAMARQUE) et une commission de vérification des pouvoirs (salariés, apprentis campus et bénévoles CD 81).
La Présidence de la Commission de vérification des pouvoirs sera assurée par Ange CORREAS.
Jean Yves MOURET soumet à vote la proposition de ces 2 commissions.
Le Comité Directeur à l'unanimité valide la composition des commissions.

Pierre CIBOT présente la convocation et l'ordre du jour des assemblées élective et ordinaire, dont l'envoi sera fait aux clubs le 7 juin, date butoir pour respecter les dispositions statutaires.
Les interventions des personnalités interviendront en fin d'assemblée.
A ce jour reste l'incertitude sur le point 18 de l'ordre du jour AG, la signature de la convention avec Pole emploi en attente du retour du Directeur Régional.
Les ordres du jour modifiés seront représentés lors du codir du 3 juin pour validation.

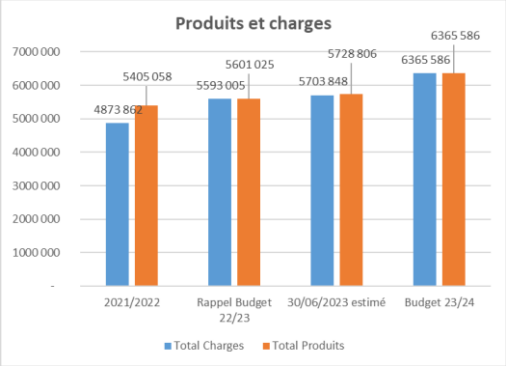
Jean-Yves MOURET rappelle qu'il est urgent de lui adresser les rapports des commissions.

André LAUR communique les 6 lauréats des écoles de rugby
Associations de clubs pros : 1er SC Albi
Clubs de Fédérale :1er CA Lannemezan
Clubs de séries territoriales : 1er RC Saint Jory-Bruguières
- Evolution en % :1er Piège Lauragais Malepere
-« Coup de Cœur » : Bessières

Les récompenses seront remises à l'Assemblée par l'Amicale du Tournoi des VI Nations.

Finances (annexe 1)

Pierre CROS
Présentation de la situation intermédiaire au 31 mars 2023 et du résultat projeté au 30 juin 2023.



Intervention de Daniel FABRE sur l'aide financière aux CD sur les sélections et demande les précisions sur la somme versée qui ne correspond pas aux décisions prises lors du bureau du 9 janvier dernier, notamment sur la somme l'aide financière sur la participation des ½ et finale.
André LAUR apporte les précisions et dit que lors de ce bureau il avait été présenté par Alain AZPIROZ les hypothèses du remboursement aux forfaits ou kilométriques. Cette dernière hypothèse avait été validée (base de calcul indemnité kilométrique du chef lieu 1,40€/ km et aide de 400€ pour les CD qualifiés en ½ et finale.
Le Président DOUCET demande à Pierre CROS de reprendre les documents et d'apporter les réponses aux CD.

Pierre CROS dresse le bilan financier des travaux de la LOR

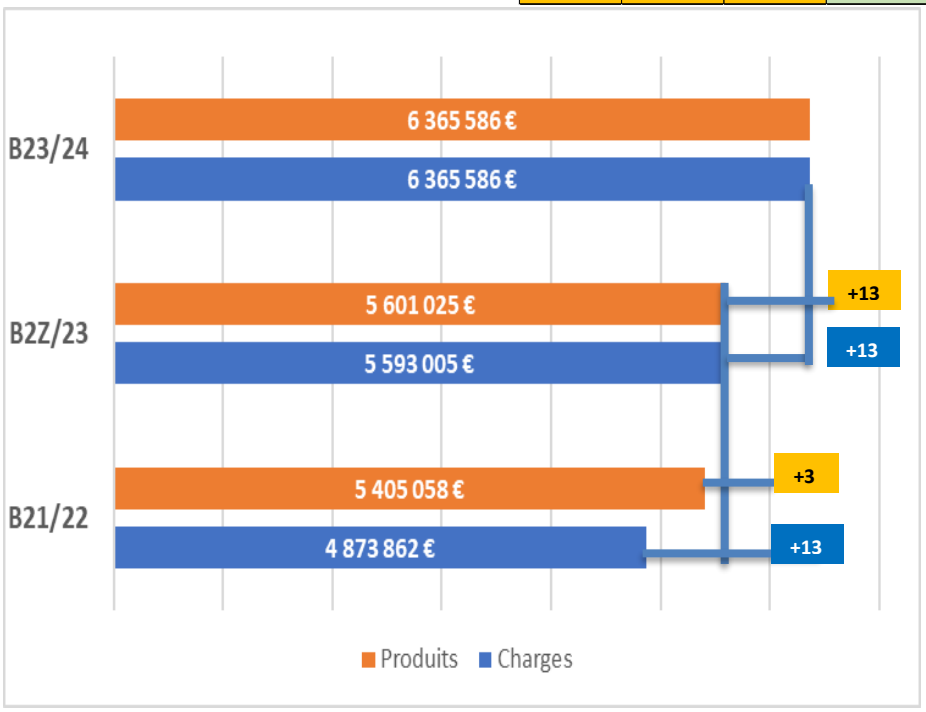
	Prévisionnel	Réalisé	Ecart	en %
Total travaux TTC	922 661	924 249	1 588	0,2%
Total besoins	**922 661**	**924 249**		
Prêt	660 000	660 000	-	0,0%
Subventions et TVA	267 014	350 293	83 279	31,2%
Total ressources	**927 014**	**1 010 293**		
Delta	**4 353**	**86 044**		

Pierre CROS dit que dans le cadre de la Coupe du Monde, une opération portée par la Fédération et l'Agence Nationale du Sport « plan 5000 terrains » et propose aux Ligues de s'équiper de structures gonflables financées à 80%. I
Pierre CIBOT complète et précise qu'un dossier de subvention sera déposé et nécessite la production de la délibération du comité directeur sur ce projet. Les devis présentés portent sur 2 structures pour une somme de 6294€.
Le comité à l'unanimité donne son accord pour l'achat des deux structures.

Budget (annexe 2)

Alain AZPIROZ présente le budget par sections analytiques de la saison 2023-2024 qui a amené à établir le budget global.

	B21/22	B2Z/23	Variation/B-1	B23/24	Variation/B-1
Charges	4 873 862 €	5 593 005 €	14,8%	6 365 586 €	13,8%
Produits	5 405 058 €	5 601 025 €	3,6%	6 365 586 €	13,7%



Jean-Yves MOURET soumet au vote le budget présenté.
Le Comité Directeur valide à l'unanimité (1 abstention) le budget 2023-2024.

Règlement financier (annexe 3)

Alain AZPIROZ présente le règlement financier et les différentes modifications apportées.
Le règlement financier présenté est voté à l'unanimité par le Comité Directeur.
Il sera soumis à l'adoption des clubs lors de l'AG du 24-06-2023.

Ecoles de Rugby

Julie CUMINETTI communique les dernières actualités.
3-4 juin finales interligues des M14 à Revel.
18 juin finales Groupama à Graulhet.

La Commission s'attachera à la rentrée de travailler sur la mise en place des plateaux en prenant en compte de minimiser les déplacements et de l'augmentation des licenciés, et sur l'arbitrage des M14 en concertation avec la commission arbitrage.

Épreuves

Séniors **(Annexe 4)**
Rolland SORMANI
Il est fait lecteur des champions 2022-2023 sur les championnats.
Il est fait état que le titre sera partagé pour les clubs de Rass.Val XV et Verfeil.

Montées des clubs à ce jour
3 clubs de R1 vers Fédérale 3
4 clubs de R2 vers Rég 1
8 clubs de R3 vers Rég 2

Sachant que, en championnat de France R1, il y a 2 places sont ouvertes pour 2 montées supplémentaires pour les 2 meilleurs clubs non qualifiés déjà par leur Ligue.

Descentes des clubs à ce jour, sous réserve de validation de la FFR
7 Féd 3 vers Rég 1
7 Rég 1 vers Rég 2
7 Rég 2 vers Rég 3

Finales
8eme de finale le 28 mai : R1 et R2
¼ finale le 4 juin : R3 et réserves régionales

Coupe Occitanie (pour les clubs éliminés)

17 forfait généraux.
12 matchs joués sur 37 possibles en R1 et R2
13 matchs joués sur 38 possibles en R3

Force de constater que les inscriptions des clubs n'arrivent que trop tardivement (après les barrages du championnat). Formule à revoir la saison prochaine.

Rolland SORMANI aborde la saisie des rencontres amicales (incidences sur les sanctions de suspension)
Préconisation de ne plus comptabiliser les semaines de suspension à l'occasion des matches amicaux.
Les licences portant la mention DC4, tout joueur senior bénéficiant de cette mention bénéficie des rencontres jeunes de son club pour purger sa peine.
Préconisation : les sanctions doivent être prises en compte dans la catégorie ou elles ont été prises.

Classement final Séries Occitanie :
Rolland SORMANI diffuse le tableau du classement et sera diffusé aux clubs.

Jeunes :
Christian ABEILHE fait le point sur le championnat U16 et U19
1/8eme de finale jouées le 20 mai.
¼ finale samedi 27 mai.

Coupe Occitanie dernière journée le 20 mai.
¼ de finale le samedi 27 mai sur le terrain du mieux classé.

Christian ABEILHE fait part du problème au calendrier sur la date de la finale du Seven re-programmée en même temps que les ½ finales de jeunes le 3 juin, certaines équipes vont se retrouver dans ces deux cas de figure.
Le Comité décide de valider la proposition du report exceptionnel des finales de jeunes au samedi 10 juin.
Christian ABEILHE demande à Jean-Louis DAVID de lui communiquer les équipes concernées pour pouvoir les avertir.

Les finales auront lieu le samedi 17 juin et se dérouleront sur les départements du 31-32 et 65. Les terrains sont en cours de recherche.

Féminines :
Dorothée PEREZ fait un retour sur les finales qui se sont déroulées à Pamiers.
Elle communique les clubs vainqueurs sur les coupes et challenges.

Rugby à 7 :
Jean-Louis DAVID a accueilli la Commission fédérale du Rugby à 7 pendant le HSBC qui avait pour but de faire le point au niveau de chaque ligue par rapport aux obligations par catégorie jeunes et seniors d'avoir au moins 60% des clubs qui participent à des phases départementales et finales.
En Occitanie les 2 catégories U16 et U19 se situent au-dessus des 60%.
La compétition du HSBC s'est bien déroulée.

Tournoi Cogedim, les phases finales vont se dérouler les 3 et 4 juin.
Pierre CROS intervient pour connaître au niveau de la trésorerie les frais engagés en prévision de la clôture de l'exercice.
Il fait part sur la saison dernière de l'historique financier sur ce tournoi impliquant le club Esprit Sud Seven.
Le budget global pour le rugby à 7 est d'environ 20.000 €. La participation à ce tournoi engendrerait une participation à hauteur de 16.500€ soit toute la subvention allouée au 7.
Il souhaite connaître la position du Comité à ce sujet.

Jean-Louis DAVID tient à préciser que le montant serait de 15.300€. Ce tournoi permet le développement des 2/3 faisant partie des obligations au niveau du rugby à 7.
Le montant correspond pour 4.800€ aux frais d'arbitres, 9.300 frais d'inscription et 1000 € frais de visibilité de SGS Courtois.

La remarque est faite sur les frais d'inscriptions sur une organisation ligue.
Après un tour de table cet engagement sera honoré pour cette année mais le format doit être revu la saison prochaine pour s'approprier en son nom cet évènement.

Tournoi Lagarde les 10 et 11 juin.

Rugby à 5

Alain PALAUSSE fait le point sur les engagements sur le Tournoi qui aura lieu le 3 juin à Argelès sur Mer.

Mutation club du Haut Gevaudan

Le Comité Directeur émet un avis favorable à la mutation du club du Haut Gevaudan vers la Ligue AURA (Équipe seniors).

Opération « respectez mon sport »

Bernard PUJOL :
Cette opération née en Mars, est la réunion et l'initiative de cinq sports collectifs (Foot, Hand, Volley, basket et rugby) pour lutter contre les incivilités, écarts de comportement et toute forme de violence qui est menée médiatiquement avec les clubs professionnels et qui sera étendue au milieu amateur.
Le budget 23-24 alloué à cette action est de 700€ (flocage maillot offert par le conseil départemental, achat banderoles, et participation à la réalisation du clip).

Il est décidé vu l'heure tardive d'aborder les 2 points prévus à l'ordre du jour « Validation projets Coupe du Monde LOR » « Critères de validation conventions Ligues et CD » lors du Comité Directeur du 3 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Alain DOUCET
Le Président

Jean-Yves MOURET
Le Secrétaire Général